



Les travaux d'entretien

Le bassin versant du Lez est le premier affluent du Rhône rive gauche soumis à un climat méditerranéen avec des influences cévenoles de plus en plus marquées. Les étés sont chauds et secs, entrecoupés d'épisodes orageux intenses parfois violents.

Cela s'est traduit cette année par un déficit de précipitations exceptionnel qui a entrainé de nombreux assecs qui ont fortement impacté la faune piscicole. Quelques semaines plus tard, des cumuls importants de précipitations sur de courtes périodes ont entrainé d'importants phénomènes de ruissellements sur diverses communes du bassin versant provoquant des dégâts conséquents.

Chaque année, et de plus en plus tôt, les 15 départements de l'arc méditerranéen sont ainsi frappés par des pluies intenses pouvant conduire à des crues soudaines et violentes des cours d'eau ou des ruissellements intenses. Si le phénomène cévenol ou méditerranéen est habituel en cette période automnale, cette année, les conditions climatiques (température de la Méditerranée encore supérieure de 4 °C aux normales saisonnières début septembre) pourraient renforcer son intensité.

Cela rend par conséquent indispensable la connaissance des bons comportements à adopter; vous les retrouverez dans ce numéro. Le SMBVL intervient également de manière préventive au travers de différents dispositifs :

- Notre réseau de mesure pour l'alerte de crue permet une surveillance précise de la situation des principaux cours d'eau. Actualisées toutes les 5 minutes, les données issues des stations en place sur le territoire sont un outil précieux dans l'anticipation des crues du Lez et de ses affluents ainsi que dans l'amélioration de la connaissance de ces cours d'eau
- Les travaux d'entretien de la végétation réalisés à l'échelle du bassin versant visent à garantir un bon écoulement des eaux tout en veillant à prendre en compte le respect de la biodiversité et des dispositions environnementales
- Le SMBVL a engagé un dispositif de sensibilisation de toutes les tranches d'âges des écoles primaires du bassin versant pour éduquer nos enfants à la prévention des inondations et à la protection des milieux

Vous retrouverez, en détail, la déclinaison de ces interventions sur notre site internet www.smbvl.fr.

La protection de la biodiversité du Lez et les bonnes pratiques sur la prévention des inondations sont l'affaire de tous!

> Anthony ZILIO Président du SMBVL



Pourquoi entretenir?

« L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique, ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives ».

Article L 215-14 du code de l'environnement.

le rôle du SMBVl

Dans le cas où l'entretien le propriétaire riverain n'est pas ou peu assuré, le SMBVL, compétent dans domaine. substituer à lui pour la réalisation de travaux d'entretien courant présentant un caractère d'intérêt général.

De l'étude aux travaux

Un programme de travaux d'entretien est élaboré par le SMBVL pour 5 ans. Un arrêté préfectoral (Déclaration d'Intérêt Général) est pris par les Préfets de Vaucluse et de la Drôme autorisant les travaux.

- Le SMBVL envoie aux propriétaires riverains une convention les informant des travaux programmés sur leur propriété et une demande d'autorisation de réalisation.
- \circlearrowleft Un marquage des arbres est effectué par le SMBVL. Il permet au groupement d'entreprises qui réalise les travaux de connaître précisément la végétation à traiter.
- 4 Sous maitrise d'ouvrage SMBVL, le groupement d'entreprises réalise l'entretien de la végétation selon le programme défini et la période
- ... Et laisse à disposition du propriétaire riverain le bois coupé sur sa parcelle. Le bois est alors déposé hors du lit mineur afin de ne pas être mobilisé lors d'une crue.



et de restauration des cours d'eau





• Distance concernée 1 540 m



les chiffres clés de 2022 :

- Nombre de postes : 59
- Linéaire de cours d'eau concerné : 76,24 km (Linéaire sous gestion SMBVL : 320 km)
- Montant global des travaux : 456 000 € ttc



Des droits et des devoirs incombent aux propriétaires riverains d'un cours d'eau

Pour accompagner au mieux ces derniers dans la réalisation des travaux d'entretien, un guide du propriétaire riverain a été réalisé par le SMBVL: il est disponible en téléchargement sur notre site web: www. smbvl.fr (rubrique « téléchargement »)!

Actions de sensibilisation des scolaires Education à la protection des milieux aquatiques et prévention des inondations

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez a pour missions d'assurer, de soutenir ou de promouvoir toutes les actions visant la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations sur le bassin versant du Lez.

Dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) et du Contrat de bassin versant du Lez, le SMBVL a lancé, en 2022, un programme de sensibilisation des élèves des écoles et collèges du territoire sur les thématiques suivantes :

Education à la protection des milieux aquatiques

2 Prévention des inondations

Les animations scolaires sont réalisées par des agents SMBVL ou par des animateurs scientifiques du bureau d'étude MAYANE et sont proposées gratuitement aux écoles du territoire.

A la demi-journée ou la journée, en classe ou sur le terrain, 118 enfants des cycles 1, 2 et 3 des écoles de Bollène, la Baume de Transit, Taulignan et Montségur-sur-Lauzon ont bénéficié de ces animations en juin et juillet 2022.

Ce programme de sensibilisation des scolaires se poursuit durant toute l'année scolaire 2022-2023!









Gérer la ressource en eau Les enjeux liés aux sécheresses et à la rareté de l'eau vont en augmentant sur notre territoire

Une gestion durable de la ressource en eau, intégrant les différents usages (agricole, alimentation en eau potable, industriel...), est primordiale dans un contexte de changement climatique dans lequel nous nous inscrivons.

D'où provient l'eau?

Les 27 communes du bassin versant du Lez sont alimentées en eau par des forages, des canaux, des pompages ou des sources issus de ressources superficielles et souterraines.

L'ensemble des prélèvements annuels représentent 11,8 millions de m³. La distribution entre les usages et leurs origines est présentée ci-contre:



Arrêtés sécheresse

La multiplication des arrêtés sécheresse, année après année, sur les départements de la Drôme et du Vaucluse met en évidence le caractère chronique de la situation déficitaire de notre territoire.

En 2022, les Préfets de la Drôme et du Vaucluse ont placé le bassin versant du Lez en « alerte sécheresse » dès le mois d'avril!

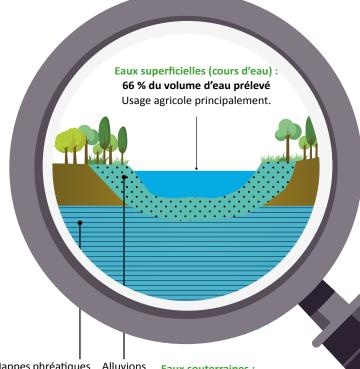
Quelles incidences pour les habitants?

Ces arrêtés sécheresse règlementent l'utilisation de l'eau pour les usages quotidiens. En fonction du seuil d'alerte, des mesures de

restriction sont à respecter sur :

- · Les prélèvements domestiques,
- Le lavage des voitures,
- · L'arrosage des potagers,
- Le remplissage des piscines.

Rendez-vous sur le site internet de votre Préfecture ou sur www.smbvl.fr pour connaître l'ensemble des restrictions à respecter en période de sécheresse.



Nappes phréatiques Alluvions Eaux souterraines:

> 34 % du volume d'eau prélevé Usages: AEP (Alimentation en Eau Potable), domestique et industriel

Historique 2022 des arrêtés préfectoraux :

- Arrêtés préfectoraux du 15 et 20 avril 2022 : situation « d'alerte » sécheresse sur l'ensemble du bassin versant du Lez (Drôme et Vaucluse)
- Arrêtés préfectoraux du 29 juin et du 4 juillet 2022 : « Alerte renforcée »
- Arrêtés préfectoraux du 20 juillet et 28 juillet : « Crise »



Le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux)

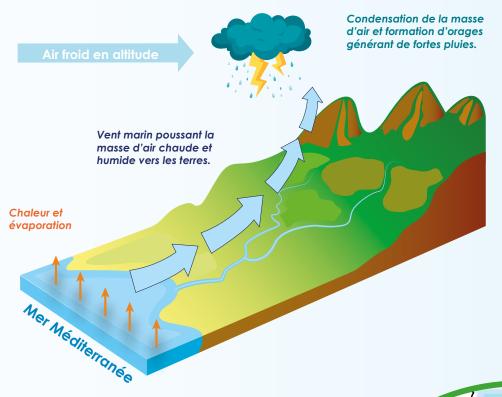
Porté par le SMBVL, le SAGE est un outil politique et technique de gestion de la ressource en eau réunissant l'ensemble des représentants des usagers de l'eau (agriculture, industrie, eau potable...). Son objectif est de viser la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant du Lez et de concilier la satisfaction et le développement des différents usages ainsi que la protection des milieux aquatiques. Il repose sur une démarche volontaire de concertation avec les acteurs locaux. Notre territoire étant en déficit quantitatif, le SAGE définit les valeurs des volumes prélevables dans le but d'identifier la part dédiée à chaque usage.

Les épisodes méditerranéens

Episodes cévenols, épisodes méditerranéens... vous avez certainement déjà entendu ces termes dans les médias. Mais à quels phénomènes météorologiques correspondent-ils ?

_ Un phénomène météorologique propre au pourtour méditerranéen

Les régions méditerranéennes sont concernées par des orages violents qui apportent des précipitations intenses. L'équivalent de plusieurs mois de pluie tombent alors en seulement quelques heures. Ces phénomènes orageux sont appelés : « épisodes méditerranéens », « pluies méditerranéennes intenses » ou encore « épisodes cévenols ».



Comment et quand se forment les épisodes méditerranéens?

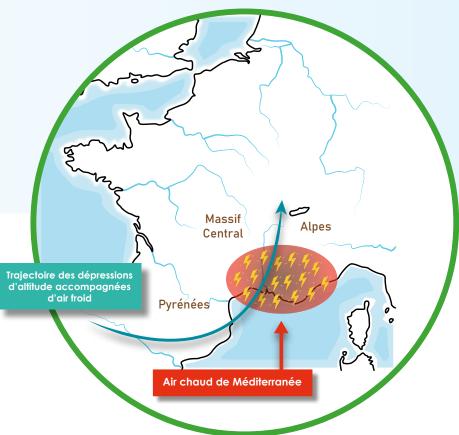
Les épisodes méditerranéens se forment lorsque les remontées d'air chaud et humide générées par l'évaporation de la Méditerranée rencontrent les masses d'air froid d'altitude.

La grande quantité de vapeur d'eau contenue dans l'air chaud retombe au contact de l'air froid et génère de fortes précipitations. Ils surviennent principalement à la fin de l'été et à l'automne, périodes de l'année où la mer est la plus chaude. (Cette chaleur et le phénomène d'évaporation induit sont une condition indispensable au développement des orages).

Episodes cévenols

Le terme « épisode cévenol » est souvent employé de manière générique pour caractériser les pluies diluviennes survenant dans le sud de la France.

Leur formation est sensiblement identique à celle des épisodes méditerranéens. La différence majeure vient de leur localisation : le massif des Cévennes jouant un rôle de barrière naturelle, l'air chaud et humide de la Méditerranée vient buter contre ses montagnes et provoquer d'intenses précipitations sur leurs contreforts.



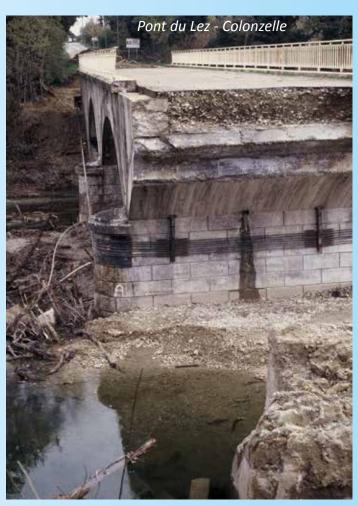
L'épisode du 30 septembre - 1er octobre 1993 sur le bassin versant du Lez

Le bassin versant du Lez est concerné par ces épisodes de pluies méditerranéennes intenses. L'événement du 30 septembre - 1^{er} octobre 1993 en est la preuve.

Le Lez et certains de ses affluents sont sortis de leur lit et ont causé d'importants dommages humains et matériels. Une série d'épisodes pluvieux particulièrement intenses ont marqué notre territoire en 1993 : près de 638 mm sont tombés à Montjoux entre septembre et octobre 1993.







 Le 3 octobre 1988 à Nîmes
420 mm tombent en moins de 12 heures, c'est-à-dire l'équivalent de 6 mois de pluie, concentrés sur Nîmes.

Evénements marquants

Le 22 septembre 1992
 à Vaison-la-Romaine
 Ce sont près de 300 mm (l'équivalent de 3 à 4 mois de précipitations) qui se sont déversés en 5 heures en amont de Vaison-la-Romaine, provoquant une crue éclair de l'Ouvèze.

• Les 14 et 15 octobre 2018,

le département de l'Aude a connu des pluies diluviennes et a été placé en vigilance rouge pluieinondation. 295 mm sont tombés en 12 h à Trèbes (dont 244 mm en 6 heures).

(Source : Météo France) - 1 mm = 1 litre d'eau/m²



Face aux épisodes méditerranéens, ayons les bons réflexes

De septembre à mi-décembre, les territoires du pourtour méditerranéen sont d'avantages exposés à des épisodes de pluies méditerranéennes intenses et/ou d'inondation. Ne nous mettons pas en danger inutilement, ayons les bons réflexes!

- 1. Je reporte tous mes déplacements, que ce soit à pied ou en voiture.
- Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité.
- 3. Je reste ou je rentre dans un bâtiment. Je monte en hauteur, à l'étage.
- 4. Si possible, je coupe les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage.
- Quelques centimètres d'eau suffisent à emporter une voiture. Je ne prends pas ma voiture ou je ne reste pas dedans.

- 6. Je ne descends pas dans les sous-sols ou les parkings souterrains
- Je m'éloigne des cours d'eau, des berges et des ponts. Pour éviter la foudre, je ne me réfugie pas sous un arbre.
- 8. Je reste informé et à l'écoute des consignes des secours et/ou de ma mairie.
- Je me soucie des personnes vulnérables et isolées en privilégiant les SMS afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours.

Prévention des inondations Les actions menées par le SMBVL

Le réseau d'alerte de crues et de suivi des débits d'étiage

Mis en œuvre et géré par le SMBVL, ce réseau regroupe l'ensemble des stations de surveillance et d'analyse des cours d'eau installées sur le Lez et ses affluents. L'objectif principal de ce réseau est d'alerter les élus du territoire lorsqu'un cours d'eau présente un risque d'inondation. La surveillance en temps réel du niveau du Lez et de ses

affluents, des débits et des précipitations garantit une alerte anticipée des communes concernées. Une fois cette alerte reçue, le Maire est responsable d'en informer sa population et de prendre les mesures nécessaires à la sauvegarde de ses administrés.

>> Rubrique « les cours d'eau en direct! » sur www.smbvl.fr





_ Travaux de protection de la ville de Bollène contre une crue centennale du Lez

La ville de Bollène est particulièrement exposée aux inondations. On se souvient de celle de 1993 qui a causé d'importants dégâts matériels. Conscient de ce risque, le SMBVL s'est engagé dans une opération de travaux visant la protection de la ville de Bollène contre les crues centennales du Lez.

Le démarrage des travaux est imminent.

Outils de prévision et de gestion du risque inondation

Le SMBVL met à disposition des communes les outils suivants :

- Prévision et assistance en temps réel avant, pendant et après un événement d'inondation mis en œuvre par la société Predict'Services.
- Système d'appel en masse pour l'alerte à la population fourni par le prestataire C2i Telecom et pour lequel l'ensemble des communes du territoire sont formées.
- Entreprises de travaux publics capables d'intervenir en urgence, pendant la crue, en moins d'une heure sur l'ensemble du bassin versant.

les actions complémentaires

- ▶ Formation des élus à la gestion de crise
- Organisation d'exercice inondation visant à rendre opérationnel les Plans Communaux de Sauvegarde
- Réduction de la vulnérabilité des activités économiques (commerces, industries et exploitations agricoles...)
- >> Découvrez l'ensemble de nos actions sur www.smbvl.fr

— Avec le **soutien de :**









